des Pontrains et du Calvaire. (Rapport par M. Monnier). — Proposition de classement de la rue d'Anvers. (Rapport par M. Rasson). — Travaux de pavages en d'aqueducs, sur les crédits relatifs aux chemins vicinaux : rues de Roncq, de la Latte, de la Malvense, du Tilleul, dit des Piats. (Rapport fait par M. Dehaene.

Rapports de commissions. — (Lecture et discussion s'il y a lieu.) *Commission des finances.* — Hospices : Compte administratif et compte du receveur pour 1885. — Budget supplémentaire de 1886. M. Dewyn, rapporteur. — Bureau de bienfaisance, id. même rapporteur. — Demande de trousseau en faveur d'une sourde muette, même rapporteur. — Compte des fabriques pour 1885, même rapporteur. — Demande d'augmentation de subvention par la société des Orphéonistes Crick-Sicks. — Id. pour la Fanfare du Blanc-Seau.

Bâtiments, Instruction publique et Beaux-Arts. — Création d'études dans les Écoles, M. Dupont-Chupart, rapporteur. — Vœux de M. Dewyn pour la délivrance de fournitures gratuites, la majoration de 100 fr. à accorder aux adjoints pour le brevet supérieur id., M. Drom, rapporteur. — Création de nouveaux cours à l'école de musique, M. Glorieux, rapporteur.

Voierie. — Établissement de nouvelles bouches d'incendie. — Rue du Moulin Taton. — Demande de changement de nom. — Travaux de voierie, rue de la Cité, de Roncq et des Phalempins.

Spéciale. — Projet d'emprunt et de grands travaux d'utilité publique. — Nouveau rapport de la commission.

La Mutuelle. — Aujourd'hui doit avoir lieu à 3 h. de l'après midi, hôtel du Cygne, une importante réunion des membres de *la Mutuelle*, société de secours mutuels des employés de commerce.

LILLE

A Jeanne d'Arc. — Notre concitoyen le poète Charles Mansy, vient d'obtenir, au concours littéraire en l'honneur de Jeanne d'Arc, ouvert à Evreux par l'*Académie champenoise*, le premier prix du sonnet, consistant en une médaille de vermeil, grand module.

Voici le sonnet qui a valu M. Mansy la distinction dont il vient d'être l'objet :

A JEANNE D'ARC

SONNET

Alors que tous doutaient, ainsi que l'espérance
Et vous... ayant au cœur le courage et la foi,
Les armées du roi chassent et relèvent la France,
Pour vaincre aux lauriers sur gerbes de ton roi.

Vierge au vaillant bras, vierge de délivrance,
Le bonheur ici-bas n'était pas fait pour toi:
Tu connus dans les fers l'ingratitude, la souffrance,
L'implacable Achron te courba sous sa loi.

Et quand sur le bûcher monta l'ardente flamme,
Quelques mots du dernier cri, Jeanne, tu remis l'âme,
Charles VII Couronné dans son château royal...

Quatre siècles seconds ont passé sur la gloire,
Le peuple se souvient et, fêtant la mémoire,
Il contemple ton nom, pur et brillant final !

CHARLES MANSY.

Le Comice agricole se réunira mercredi prochain, 10 courant, à 11 heures précises du matin, à la mairie, salle des adjudications.

Ordre du jour : M. Batin. Rapport sur l'exposition collective du Comice au concours régional de Lille. — M. le Commissaire. Rapport sur le travail de M. Quarez relatif aux variétés de la valeur fécifère dans les Flandres et dans l'Artois. — M. Gervais. Les règlements syndicaux des ouvriers agriculteurs de France. — M. Dubernard. Travaux de la commission chargée d'étudier l'influence de la pression sur la densité des jus de betteraves.

TOURNAI ET ÉTRANGÈRES

Tourcoing. — Nous avons annoncé, la semaine dernière, le concert organisé par l'*Harmonie Tourquenoise* et qui aura lieu le dimanche 14 novembre, à 6 heures, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing.

Ce concert promet une agréable soirée aux amateurs de musique et les sont nombreux dans notre ville.

Outre l'*Harmonie Tourquenoise* qui exécutera les plus beaux morceaux de son répertoire, on y entendra : Mme Philomène Naye, professeur, lauréate de l'école nationale de musique de Roubaix, M. Delsiaug-Kastner, baryton de l'Opéra populaire de Paris et des théâtres de la Nouvelle-Orléans et de Mexico, M. Carlos Dufresnes, chanteur comique, M. Paul Stupfy fils, pianiste, MM. Versavel, J. Noel, Dorain Vidrequin et J. Jacques, solistes de la société. Nous publierons le programme incessamment.

Wattrelos. — *L'Union Chorale*, établie chez M. H. Brillant, estaminet de la *Cloche*, offrira aux familles de ses membres honoraires et exécutants, un concert dont voici le programme :

Première partie. — 1. *Patrie*, chœur de Vigneron, par l'*Union Chorale*. — 2. Romance chantée par M. Henri Barème. — 3. *Les Bavardes de bon*, de A. Lagard, duo comique par Mlle J. B. et Auguste Leduc. — 4. Thème et variations pour clarinette, exécutés par M. Calige, clarinettiste de l'Harmonie. — 5. *Les Enfants de la Ligne*, le Sur les Remparts, scène et romance par l'*Union Chorale*.

Deuxième partie. — 1. *Fraisel Fraisel*, chœur, de A. Thomas, par l'*Union Chorale*. — 2. *L'Alliance d'Amour*, romance chantée par M. Henri Barème, ter. Ténor. — 3. *La Cocarde*, valse air varié pour piston, exécuté par M. Delsiaux, piston solo de l'Harmonie. — 4. *Les Enfants de la Ligne*, — *Ainsi je reverrais dire aujourd'hui*, scène comique par M. H. Barème et Auguste Leduc. — 5. *Les deux Pierrots*, vaudeville en un acte joué par MM. Siaux, L. Pierre, Delerois, Leduc et Biberghem.

Ce concert aura lieu le dimanche 14 novembre, à sept heures du soir.

Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. PARENTY

Audience du samedi 5 novembre 1886

L'affaire de Neuville-en-Ferrain. — Le onze août mil huit cent quatre-vingt six, les gendarmes Pelaggi et Raout, étant en tournée dans la commune de Neuville-en-Ferrain, reçurent la plainte suivante du nommé Charles Diaze, âgé de 32 ans, tisserand, demeurant en ladite commune, hameau du Risquons-Tout.

« Le neuf du mois courant, vers minuit, j'étais au cabaret Burge Adolphe, à Mouscron, hameau du Risquons-Tout, avec les nommés Jean-Baptiste Declercq et Henri Doutreligne. A notre sortie de l'estaminet, ce dernier me porta sur la tête un violent coup de chope, et s'enfuit. Je tombai sans connaissance. Declercq m'a ramassé et conduit chez moi. à Neuville-en-Ferrain, avec l'aide de Jules Vannoverbeke.

« A peine étais-je rentré que Doutreligne donna un coup de pied dans la croisée à guillotine et brisa les fenêtres et le mobilier.»

Doutreligne était poursuivi du chef de coups et blessures et de bris de clôture. Après une plaidoirie de Me Petit le tribunal l'acquitte du chef de coups et blessures. En effet, Doutreligne, quoique né à Tourcoing est fils de belge ; il a opté pour la nationalité belge ; il est donc belge. Le délit de coups a été commis en Belgique par un belge ; le tribunal devait donc le renvoyer des fins de la plainte. Le tribunal ne retient que le délit de bris de clôture.

L'affaire de Wasquehal. — Il y a quelques mois le fils Wagnon se retira chez M. Lepers de Wasquehal. Le père, mécontent de cet asile donné contre son *gré à son fils*, proférait des injures quand il passait devant la maison de M. Lepers, à ce que prétend ce dernier. M. Lepers; dans un moment de colère, traona M. Wagnon. Il est condamné à quinze jours et 16 francs.

Pour une betterave. — Delsalle et Vandecoupel de Mouveaux ayant jeté une betterave à la tête de M. Millecamps, vieillard qui passait sur la route, sont condamnés à huit jours.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés sous cette rubrique ne doivent nullement engager la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 6 novembre 1886.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je compte sur votre obligeance habituelle pour bien vouloir insérer ma réclamation dans votre journal.

Comment se fait-il que depuis que l'on a établi des urinoirs rue Richard-Lenoir, les maisons voisines du Théâtre soient encore incommodées par les habitués, qui ne tiennent même pas compte des portes d'entrée et des soupiraux de cave ? Il me semble que le remède est facile à apporter. Les agents de police, qui font le service du Théâtre, pourraient, ce me semble, pendant les entr'actes, faire une tournée dans les rues avoisinantes et empêcher ces inconvénances malpropres.

J'aime à croire qu'il suffira de cette réclamation pour remédier à ce mal, et vous prie d'accepter, avec mes remerciements, mes salutations bien sincères. *Un habitant de la rue Richard-Lenoir.*

NORD

Sains-du-Nord. — M. Dominique Mariage, plateur à Sains-du-Nord, est décédé ce matin, dans sa cinquante-unième année.

Douai. — *Tentative de suicide d'un jeune homme de 17 ans.* — Ce matin la jeune X..., demeurant rue des Blancs-Mouchons, en entrant dans le grenier de la maison qu'elle habite, aperçut avec effroi son frère, pendu à un sommier. Sans perdre son sang-froid, elle courut chercher un couteau, coupa la corde et prévint immédiatement sa mère.

Celle-ci monta au grenier et retrouva son fils qui avait profité de quelques instants pour essayer de se prendre à nouveau. La mère coupa aussitôt la corde.

Ce malheureux enfant, qui n'est âgé que de 17 ans, a déclaré qu'on avait eu tort de le sauver et qu'il était décidé à recommencer.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Une violente bourrasque souffle depuis samedi après-midi, sur la côte occidentale du detroit.

Le vent soulève de véritables cyclones sur la côte anglaise. Malgré la tempête, les paquebots des dépêches et des voyageurs font leur service sans retard.

Sur l'ordre du ministre des finances, les agents de douane française opèrent la visite des bagages à bord du paquebot spécial extra-rapide *Victoria* qui correspond avec le train de luxe qui part de Calais pour Nice, Pau et Biarritz. C'est un progrès que nous constatons avec plaisir.

BELGIQUE

Bruxelles. — Le procès Vandersmissen continuera, paraît-il, cinq cas de cassation.

Encore une victime du pétrole. — Il ne sera peut-être pas inutile de mettre sous les yeux des imprudents le fait-divers suivant, que tous les journaux publient aujourd'hui :

« Un affreux accident est arrivé, mardi soir, dans une maison de la rue Van Wesemaeke, à Anvers. Une servante, Joséphine De Meyer, en travaillant, a renversé une lampe à pétrole. La malheureuse, horriblement brûlée sur tout le corps, a été transportée à l'hôpital du Stuyvenberg. »

Quelle effrayante statistique à dresser que celle des victimes du pétrole ! (*Courrier de l'Escaut*).

FAITS DIVERS

Singulier procès. — Un procès très curieux va s'engager très prochainement devant les tribunaux de la Seine entre un marchand de chiens et une Altesse Sérenissime. Ce procès, qui sera plaidé par un des plus spirituels avocats du barreau de Paris, M. D..., sera certainement fort amusant, car il donnera lieu à une véritable représentation canine.

L'Altesse en question réclame du négociant une somme de 18.000 fr. qu'elle a versée entre ses mains comme prix d'un chien parfaitement obéissant, sous prétexte que le chien ressemble à celui de Jean de Nivelle. C'est-à-dire qu'il se sauve quand on l'appelle.

Le marchand de chiens répond que le chien est parfaitement dressé, obéissant, et qu'il est prêt à en fournir la preuve en lui faisant exécuter une série de tours comme on n'en fait faire à aucun chien de cirque, et que c'est probablement par antipathie pour sa maîtresse qu'il refuse de la suivre.

Comme on le voit, les juges ne s'ennuieront pas ce jour-là.

Un ancien militaire alsacien du nom de Stabler, demeurant passage des Deux-Nèthes, à Paris, est père de six enfants et sa misère est grande.

Cet homme a trouvé sur la voie publique, dans le *douzième arrondissement*, 25 000 fr. en un titre de rente au porteur, n° 19.144. Il est allé le remettre de suite au commissariat de police. A qui ce titre appartenait à M. X... Stabler est allé alors prévenir celui-ci de la trouvaille qu'il avait faite.

Le propriétaire du titre de 25.000 francs lui a donné, comme récompense, la somme de... 50 centimes.

M. Stabler, qui, pour apporter plus vite la bonne nouvelle, avait dépensé 30 centimes d'omnibus, aura donc, pour se rappeler ce fait, le souvenir de son honnête action.... plus 20 centimes.

La princesse Charlotte, l'ex-impératrice du Mexique, aujourd'hui châtelaine de Bouchout, a perdu son maître-queux. Ce brave disciple de Vatel était en possession de toute la confiance de l'auréolée princesse qui, on le sait, refusa pendant longtemps de prendre les aliments qu'on lui préparait. Il avait salué la bonne et loyale figure flamande du « chef » décédé récemment, pour vaincre ses méfiances et la réconcilier avec la cuisine quotidienne.

C'est au Mexique même où peu avant son départ elle fut en butte à plusieurs tentatives d'empoisonnement, que l'ex-impératrice avait rapporte ces craintes. Elles se manifestèrent, pour la première fois alors que sa folie, lorsque, de son retour en Europe, elle alla à Rome rendre visite à S. S. Pie IX qui l'accueillit avec une bonté toute paternelle.

Rentrée en Belgique, elle fut, au commencement de son séjour à Tervueren, souvent reprise par les terreurs d'empoisonnement.

Elles se traduisaient par un refus absolu de manger. Les fruits mêmes étaient l'objet des méfiances de la malheureuse princesse.

Tempérance anglaise. — Martin X., jeune Anglais, qui a passé deux ans à Paris, rentrait récemment, en fils prodigue, dans la famille de bons bourgeois de Londres dont il fait partie.

Dès le premier repas il comprit qu'en son absence, tous les siens s'étaient affiliés à une société de tempérance. Repas plantureux, mais exclusivement arrosé de ce que les cyniques dénomment « Château-la-Pompe » A la grimace que fit Martin répondirent les regards indignes de toute la famille.

Le dîner achevé, le père de Martin va faire la sieste dans sa chambre à coucher, les frères de Martin vont fumer dans la cour.

Restée seule avec le fils recalcitrant, la mère se hâte d'extraire d'une armoire secrète une bouteille d'antique porto : « Tiens, mon fils, réconfortons nous. Le « vieux » est si terriblement sectet sur le chapitre de la tempérance que je n'ose même lui laisser soupçonner l'existence de cette bouteille dont je fais usage, de temps à autre, comme médicament. »

Quelques minutes après, le chef de famille mande Martin auprès de lui et tirant de dessous son lit, un litre de genièvre : « Trinquons, mon enfant ; mon vœu de tempérance ne m'interdit pas de garder une goutte de vrai gin en réserve, pour calmer mes crampes d'estomac. Mais surtout pas un mot à la « vieille » !... Notre existence ne serait plus tenable ! »

Se dirigeant vers les écuries, après cette seconde surprise, le jeune Martin aperçut ses frères qui lui firent signe d'approcher et qui, lorsqu'il les eut rejoints, tirèrent avec précaution de dessous un tas de paille une bouteille du plus bel aspect.

« Du rhum, Martin, du véritable rhum de la Jamaïque ! Tu vas nous en dire des nouvelles !... Mais pour Dieu, pas un mot aux « vieux !... » Ils nous déshériteraient !...»

Voilà, comment il se fait qu'il y ait en Angleterre tant de gens qui ne boivent pas et tant de liquides bus.

Nous recommandons à nos lectrices pour leurs achats d'hiver, de se rendre compte des avantages exceptionnels offerts par les magasins AU COIN DE RUE, A LILLE, maison de confiance et de bon goût. *Voir aux annonces, à la 4me page.*

A LA CHAMBRE

Pendant qu'on pérorait, moi, du haut des tribunes,
Tout en torguant blondes et brunes,
Je me suis aperçu que nos chers députés
Étaient rappilotés,
Et que nombre d'entre eux, grisonnant d'importance
Ayant jadis aux yeux, disons, patte d'oiseau,
Ont des cheveux (très-noirs et des airs de jeunesse),
Grâce à l'Eau Tonkinoise, au Savon du Congo.

23349 VAISSIER frères, Roubaix-Paris.

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances 6 novembre.* — Frédéric Vandenbulcke, rue Beaurewaert. — Léopold Hemans, rue Lafontaine, cour Lefebvre 7. — Pauline Paux, Hôtel-Dieu. — Pierre Delberghe, Hôtel-Dieu. — Alberic Verhelle, rue Meyerbeer 35. — Clotilde Delbar, rue Decrème, cour Picavet. — Marguerite Peltrost, rue de Balma 213. — *Mariages.* — Louis Batsont, 28 ans, machiniste, rue du Fort 50 et Sidonie Lepere, 30 ans, peigneuse. — Amand Lordhiott, 26 ans, teinturier et Emma Vanoosthuyse, 26 ans, ourdisseuse, rue Hellmann. — Arthur Dumont, 24 ans, appreteur, rue Coligny 19 et Hortense Deroubaix, 21 ans, repasseuse, rue du Moulin 70. — Vital Vandepitte, 27 ans, employé de commerce, rue Daubenton 92 et Virginie Demeester, 24 ans, tailleuse, rue Notre-Dame 49. — Alphonse Salembier, 27 ans, menuisier, boulevard d'Armentières et Eugénie Kruze, 27 repûtrieuse, rue du Pont-neuf 21. — Arthur Martinage, 26 ans, tanneur, rue de la Vigne 44 et Julie Defremez, 22 ans sans profes., rue de la Vigne 51. — Auguste Lambert, 29 ans, employé de commerce, rue du Tilleul, cour Delobel et Marie Wauters, 28 ans, demoiselle de magasin, à Bierghes, (Belgique). — Auguste Vanneste, 34 ans, garçon boulanger, rue de Lannoy 122 et Zélia Demaynck, 19 ans, tisserand, rue du Tilleul, maisons Castel. — Henri Josson, 29 ans, employé de commerce, rue de Soulins 14 et Marie Briet, 21 ans, sans profession, rue Pierre de Roubaix. — Ernest Brame, 25 ans, compositeur typographe, rue de la Conférence 18 et Célina Denis, 21 ans, cuisinière, à Templeuve. — Théophile Guremynck, 27 ans, domestique, rue Chateaubriand et Joséphine Farvacque, 24 ans, bobineuse, rue du Petit-Beaumont. — Jules Castel, 26 ans, rentier, rue des Lignes 33 et Léa Pupelez 20 ans, sans profession, rue Perrot 3. — *Déclarations de décès du 6 novembre.* — Louis Dumortier, 7 mois rue de Wasquehal, maisons Lepers 38. — Jeanne Lefebvre, 1 mois, rue Watt 45. — Fidéline Dejonghe, 1 an, rue du Tilleul, cour Oxombre 13. — Arthur Vercruysse, 4 jours, rue du Moulin 56. — Eugénie Vercruysse, 3 jours, rue du Moulin 56. Louis Allard, 70 ans, plafonneur, rue Notre-Dame 55.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 6 novembre.* — Ella Coore, rue de la Croix-Rouge. — Jeanne Dumoulin, rue de Tuyenne. — Angéline Loridan, 9 la Croix-Rouge. — Gustave Pérayet, rue Bouchart. — *Mariages.* — Louis Castelain, 41 ans, surveillant et Marie Vandenbranck, 36 ans, rattacheuse. — Fidèle Hubaut, 25 ans, ébenist et Marie Dejonckeere, 20 ans, soigneuse. — Joseph Vanbecke, 26 ans, employé de commerce et Catherine Vandersteghel, 28 ans, fileuse. — Louis Coquard, 22 ans, rattacheur et Laurente Catteau, 22 ans, moulineuse. — *Décès du 5 novembre.* — Angèle Delplanque, 2 mois, 18 jours, rue de la Croix-Rouge.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Déclarations de naissances du 30 octobre au 5 novembre.* — Clémence Dufournement, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Zulma Destombes, route d'Halluin. — Marie [illegible] — *Déclarations de décès du 30 octobre au 5 novembre.* — Joël non Barnard, 9 mois, Vieille-Motte — [illegible] 3 mois, Vieille-Motte.

BOUSBECQUE. — *Déclarations de naissances du 30 octobre au 6 novembre.* — Antoine et Emile Dalman, cultivateurs, rue du Petit-Chemin de Werwicq. — Julie Lepoutre, la Basse-Ville. — *Déclarations de décès du 30 octobre au 6 novembre.* — Emile Dalman, 5 heures, rue du Petit-Chemin de Werwicq. — Antoine Dalman, 2 jours, rue du Petit-Chemin de Werwicq.

[illegible]

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 30 octobre au 5 novembre.* — [illegible] — *Mariage.* — [illegible] Malvesse, [illegible] — *Décès du 30 octobre au 5 novembre.* — [illegible] Emmanuel Bonnet, [illegible] — [illegible] ans, [illegible] ans, [illegible] ans.

Convois funèbres à Orbis

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LAVERNE sont priés de vouloir bien assister à l'office qui sera dit au décès de Monsieur Louis ALLARD, décédé à Roubaix, le 6 novembre 1886, dans sa 70e année, ancien ministre des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sous le patronage de Saint-Joseph, Patron de la bonne mort, et de la Vierge Immaculée, Patronne de la Messe du Conseil, qui sera célébrée le lundi 8 courant, à 9 heures, aux Victoires, paroisse de Notre-Dame de Roubaix, le lendemain, jour de la Toussaint, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis ALLARD, et le mardi 9 courant, à 9 heures 1/2 en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Inhumation à la maison mortuaire, rue Notre-Dame 55.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'Église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LAURENT-LEROUX, époux de Dame Adèle BRAUDEGIER, décédé à Roubaix, le 2 octobre 1886, dans sa 54e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sepulcre, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Paul HORMAN, époux de Dame Catherine DOUDRY, décédé subitement à Roubaix, le 29 septembre 1886, dans sa 55e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Désirée PARENT, épouse de M. Auguste HELLE, décédée à Wattrelos, le 31 octobre 1886, âgée de 67 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Florine BAUDUCON, veuve de M. Auguste MARCY, décédée à Roubaix, le 3 octobre 1886, dans sa 85e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Eugène-Louis-Joseph LHERBIER, époux de Dame Catherine PAUWELS, décédé à Roubaix, le 10 octobre 1886, à l'âge de 48 ans, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Madame veuve Louis FLORQUIN-FLORIN et sa famille feront célébrer un Obit solennel anniversaire en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos des ames : de Monsieur Louis FLORQUIN, décédé à Roubaix, le 13 février 1856, dans sa 65e année, de Monsieur Edouard-Henri FLORQUIN, décédé à Roubaix le 6 novembre 1865, dans sa 28e année, et de Monsieur Paul-Auguste FLORQUIN, décédé à Roubaix, le 9 novembre 1882, dans sa 28e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 novembre 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Richard LHOEST, décédé à Roubaix, le 16 septembre 1886, dans sa 49e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 5 h. 3/4. — Rideau à 6 h. 1/4. — Troupe sédentaire sous la direction Léon Escand, père. — Dimanche 7 novembre 1886. — Ouverture de la saison théâtrale. — Pour les débuts de la troupe : LE BOSSU, drame en 5 actes et 10 tableaux, par Anicet Bourgeois et Paul Féval. — LE TIGRE DE BENGALE, comédie en un acte par M. Charville. — Ordre du spectacle. — 1. Le Tigre de Bengale. — 2. Le Bossu. — Grande mise en scène et décors comme pour le grand-opéra. — Prix des places pour les représentations de drame et comédie : loges d'avant-scène, 2 fr. 50. — Fauteuils, 2 fr. 50. — Premiers galerie, 1 fr. — Deuxième galerie, 50 centimes.

Le bureau de location, pour les places numérotées, chez M. Jubé, rue de la Gare. Pour les autres, à l'Hippodrome.

THÉATRE DES CHAMPS, situé rue Richard-Lenoir. — Bureaux à 5 heures 1/4 : — Rideau à 6 heures 0/0. — Dimanche 7 novembre 1886, deux grandes pièces. — LES MISÉRABLES DU PÉRIL, grande féerie, en cinq actes et seize tableaux, par MM. Bourgeard et Chirac. — LE BOSSU ou le Petit Parisien, drame en cinq actes et dix tableaux, par MM. A. Bourgeois et Paul Féval. — Ordre du spectacle : 1. Le Bossu. — 2. Les Bibelots.

BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — MATIN.

8 h. 40. — Lille. — Tourcoing. — Département du Nord. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Lignes d'Erquelines et Maubeuge. — Belgique.

11 h. 50. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos, — Croix. — Douai. — Départements du Nord et Pas de Calais. — Ligne de Paris. — Belgique. — Etranger.

DÉPART. — SOIR.

h. 10. — Lille. — Croix. — Valenciennes.

h. — Tourcoing. — Belgique. — Allemagne. — Autriche. — Russie.

5 h. 40. — Lignes de Maubeuge et d'Erquelines. — Reims — Ligne de Paris.

6 h. 45. — Fourmies. — Avesnes. — St-Helpe. — Maubeuge. — Allemagne.

7 h. 50. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre.

8 h. 55. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Douai. — Cambrai. — Amiens. — Croix. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Belgique. — Pays étrangers.

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, PEIGNAGES, FILATURES, ETC.)

Deschamps Frères, mécaniciens-fondeurs, brevetés s. g. d. g., 111, Grande-Rue, Roubaix. — Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armures et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces détachées pour tissages. 500

Bénard Mathieu, fournisseur en bois, 5, rue Plutarque, Roubaix. — Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialités de blindage de bobinets. — Fabrique spéciale d'triplicines en métal, nouveau genre déposé. 50 0/0 d'économie. 501

Gustave Fourmaux, rue Philippe-le-Bon, 31, Roubaix. — Spécialité de collets crepadines et étui de dévidoirs, pour filatures, en tous genres. Plates lendes en fer et bronze, pour métiers à filer et autres. Repoinçage et réparations de broches. 25 ans d'expérience. 502

Manufacture de sacs d'emballage pour les tissus, filatures de cotons et laines, caisses pour chicorée, boites en voliige pour bonneterie, parfumerie, aiguilleries, etc., etc. **Effes Stoessel et Cie**, angle de rues de la Gare et Nationale. Ateliers et scierie mécanique, rue Solférino, reliés par l'électricité. 503

Corroierie, **Michon Frères**, rue St-Antoine, 7 et 9, Roubaix. — Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions. Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lanières etc. 504

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets, **Clément Bleuzère, Roubaix**, rue Pierre 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22. — Préparation spéciale brevetée s. g. d. g., permettant employer les taquets sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. Courroies, fouets, chasses, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces d'orfèvrerie, ciselées pour armures, draps, pour cocardes, bouton, etc., etc. 505

Construction et réparation de machines d'Emery pour coton et pour tissages mécaniques. Fabricates, billes en meules et chemin pour cardes. Vis à polir pour mécaniciens. Maison fondée en 1850. **Cézerac et Bouscasse fils**, rue de l'Alouette, 90-92, Roubaix.

La maison Duflocq et Lefebvre, rue du Luxembourg, offre à MM. les industriels des huiles minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits. Livraisons faites en fûts d'origine. 524

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armures pour tissages mécaniques. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Fonderie de cuivre. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres — **Delerie et Lemay**, rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing. 525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres, mouvements six et douze boites. Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquard. **Désiré Bernard**, rue Bernard, 19, Roubaix. 529

Commerce de cuivre, laiton, fer, fonte, cuivre, plomb, zinc. **Bédarde Delecourt**, 61, rue Voltaire, derrière l'établissement du gaz, Roubaix. — Transmissions de mouvements, chaises, palliers, poulies, pièces détachées, métiers et machines outils d'occasion, ferraille pour bâtiments. 533

A. Pajot et Cie Lefèvre

69 bis, rue Nationale, 69 bis
Coin de la rue de l'Hôpital-Militaire
LILLE

6, rue de la Gare, 6
près de la Grande Place
ROUBAIX

CHANGE

Ordres de Bourse au comptant et à terme

RENSEIGNEMENTS GRATUITS
sur la conversion
DES OBLIGATIONS DE BRUXELLES
ACHAT ET VENTE

de ces obligations en bourse ou à forfait

Paiement des intérêts net et SANS FRAIS des **coupons restés suisses** à échoir jusques et y compris **janvier 1887.** 13226—25091

BERNARD
dentiste
MÉDAILLE D'OR
77, rue Nationale, LILLE
12967

COUTEAUX
Grands Rayons de Coutellerie
Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, chêne, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.

CISEAUX
Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON
BONNAVE-PECQUEUR
Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les cours.

CRÉDIT LYONNAIS
Société anonyme fondée en 1863
CAPITAL : 200 MILLIONS
Agence de Roubaix, rue de la Gare, à l'angle de la Grande-Place.

Depuis remboursables : à 5 ans, 5 % l'an ; — à 3 ans, 4 1/2 % l'an ; — à 2 ans, 4 % l'an ; — à 18 mois, 3 1/2 % l'an ; — à 1 an, 3 % l'an ; à plus court terme et à vue, à des taux divers. Prêts sur Titres français et Étrangers. Escompte et Recouvrements. Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit sur France et Étranger. Garde de titres. Régularisations de titres. Ordres de Bourse, sans commission. Vente **sans frais** des Obligations de chemins de fer aux prix des Cours. Souscriptions **sans frais.** Vente et achat de monnaies étrangères. Escompte de coupons divers. Paiement immédiat et **sans frais**, des *Coupons, Rentes Françaises, Obligations Villes de Paris, Actions et Obligations des Cies Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est, Midi, Orléans et Nord, et autres Sociétés de Chemins de Fer, de Banque, etc., etc.*

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

FERMETURE IMMINENTE
AUX DEUX NATIONS

LILLE, 6, rue de la Gare, 6, LILLE

Les jours sont comptés et très incessamment les ouvriers prendront possession des locaux pour les rendre dans leur état primitif.

Vu l'urgence, et en attendant le transfert des Marchandises à l'Hôtel des Ventes pour être vendues à la criée par commissaire-priseur, la VENTE PUBLIQUE de gré à gré et sans frais, se poursuivra sans interruption,

Lundi 8, Mardi 9, Mercredi 10 et Jeudi 11 Novembre

DE NEUF HEURES DU MATIN A SIX HEURES DU SOIR

Pour précipiter la Vente des Lots qui seront livrés au public, l'Administration s'est imposée des sacrifices qui n'ont pas d'exemple dans les annales du commerce.

NOUS DONNONS CI-DESSOUS UN APERÇU SOMMAIRE DE QUELQUES ARTICLES PRIS AU HASARD :

UN LOT de Robes de chambres pour dames en molleton de laine, doublées en flanelle, ayant coûté 10 fr. 50, taxé à **3 75**

UN LOT de Matinées en flanelle rayée, toutes les tailles, expertisé à **2 25**

UN LOT de Rotondes cachemire tout laine, doublées soiee ouatées, garnie fourrure noire tout autour, col assorti, ayant valu 25 fr., abandonnée, la rotonde, à **9 75**

UN LOT de Redingotes pour dames en drap uni belle qualité, noir et loutre, plis doubles derrière, façon tailleur, ayant coûté à la Maison 29 fr., donnée, la redingote, a **12 75**

UN LOT de Vestons en peluche de soie noire ou loutre, ouatés, piqués et doublés satin ayant coûté à établir, 45 fr., donné, le veston a **25 00**

UN LOT de Peluche de soie miroitantes pour vêtements toutes les nuances, ayant coûté 6 fr. 75, taxé le mètre **5 75**

UN LOT de Nouveautés pure laine pour robes et Confections, larg. 110 cm. rayées sur tissu Kachemyr, dispositions assorties, ayant coûté chez le fabricant 3 fr. 75, donné, le mètre **1 95**

UN LOT de Faille noire très bonne qualité, largeur 56/55, donné, le mètre. **1 95**

UN LOT de Foyers en moquette japonaise, longueur 1 m. 70, largeur 0 70, abandonné le foyer **1 25**

UN LOT de Carpettes en laine tissée double face, façon orientale, longueur 2 m., largeur 1 m 50 ayant valu 25 fr., taxé la carpette **9 75**

UN LOT de Tapis de tables avec franges à grilles 110/140, ayant coûté de 7 à 10 f., donné, le tapis, à **5 75**

UN LOT de